

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2021

---

RELATIF À LA DIFFÉRENCIATION, LA DÉCENTRALISATION, LA DÉCONCENTRATION  
ET PORTANT DIVERSES MESURES DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE  
LOCALE - (N° 4721)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 1570

présenté par

M. Acquaviva, M. Castellani, M. Colombani, M. Molac, M. Clément, Mme Dubié,  
Mme Frédérique Dumas, Mme Kerbarh, M. François-Michel Lambert, M. Lassalle, M. Nadot,  
M. Pancher, Mme Pinel, M. Simian et M. Pupponi

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 4 SEXIES, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.